

DESCRIPTION DE FONCTION
<b>1. Identification de la fonction</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Dénomination de la fonction</i> : Conseiller</li><li>● <i>Niveau auquel la fonction appartient</i> : niveau A1 – A3</li><li>● <i>Direction dont la fonction relève</i> : Service de Première Ligne.</li></ul>
<b>2. Objectif de la fonction</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● La fonction vise les objectifs suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Contribuer au contrôle du respect de la protection des données à caractère personnel, dans le cadre de la loi du 3 décembre 2017 portant création de l’Autorité de protection des données et des lois contenant des dispositions relatives à la protection du traitement de données à caractère personnel.</li></ul></li><li>● Comment peut-on atteindre ce résultat ? (= QUOI en vue du POURQUOI)<ul style="list-style-type: none"><li>▪ En exécutant les tâches principales (rubrique 3 du présent profil de fonction)</li><li>▪ Par une concertation étroite et une bonne communication avec les éléments de réseau (voir la rubrique 4 du présent profil de fonction) et les personnes <i>ad hoc</i> concernées.</li></ul></li></ul>

### **3. Tâches principales**

- *Énumération des tâches qui permettent d'atteindre le résultat :*
- Surveiller les développements juridiques qui ont un impact sur la protection des données à caractère personnel et les compiler afin d'informer de manière générale et spécifiques les publics de l'APD ;
- Promouvoir la protection des données auprès du public, des responsables de traitement et des sous-traitants, en accordant une attention spécifique aux mineurs (Service de Première Ligne) ;
- Fournir aux personnes concernées des informations relatives à l'exercice de leurs droits (Service de Première Ligne) ;
- Réaliser une procédure de médiation (Service de Première Ligne) ;
- Participer à des projets transversaux au sein de l'APD (toutes les Directions) ;
- Contribuer aux campagnes d'information et de communication de l'APD ainsi qu'à la rédaction du rapport annuel (toutes les Directions) ;

<b>4. Éléments de réseau</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Interaction sociale concernant les tâches et domaines précités</i><ul style="list-style-type: none"><li>▪ A des contacts réguliers dans le cadre des dossiers dont il est gestionnaire, avec tous les acteurs concernés qui font appel à l'APD ;</li><li>▪ Le cas échéant, participe à des conférences et/ou journées d'étude en rapport avec des matières faisant partie de ses attributions.</li></ul></li> <li>● <i>Prévision des personnes avec lesquelles le titulaire de fonction échange des informations sur une base régulière et permanente (quelles informations, sous quelle forme, à quelle fréquence)</i><ul style="list-style-type: none"><li>▪ fait directement rapport : au Directeur du Service de Première Ligne</li> <li>▪ Assistance :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Fournit une assistance dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, à ses collègues de la Direction dont il/elle fait partie et aux autres collaborateurs de l'APD, en veillant au transfert de connaissances qui s'impose.</li></ul></li></ul></li></ul>
<b>5. Autonomie</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Sur quels points le titulaire de la fonction peut-il décider de manière autonome (sans approbation explicite) ?</i><p>Non applicable au présent profil de fonction.</p></li> <li>● <i>Pour quels points le titulaire de la fonction doit-il demander une autorisation ?</i><p>Non applicable au présent profil de fonction.</p></li></ul>
<b>6. Contexte spécifique de la fonction (si pertinent)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Facultatif : si la description de fonction telle qu'exposée ci-dessus est trop générique pour la fonction, la description peut être adaptée au contexte et être spécifiée davantage.</i><p>Non applicable au présent profil de fonction.</p></li></ul>

## Profil de fonction Conseiller– profil SPL

- *Allocations et avantages spécifiques à la fonction*

Le conseiller adjoint n'a pas droit à des avantages spécifiques à la fonction.

- *Positionnement*

- Chef hiérarchique : Directeur du Service de Première Ligne

### PROFIL DE COMPÉTENCES

#### 1. Connaissances et compétences

- *Quelles compétences acquises doit posséder le titulaire de la fonction ?*

- Diplômes ou certificats :
  - niveau A1 : master ou licence en droit.
- Connaissances linguistiques
  - Une très bonne connaissance active de la deuxième langue nationale est un atout
  - Une bonne connaissance active de l'anglais est un atout.
- Logiciels :
  - bonne connaissance de Microsoft Office (Outlook, Word, Excel et Powerpoint).
- Techniques de communication orale et écrite :
  - bonnes techniques de communication orale ;
  - bonnes techniques de communication écrite.

- *Quelle expérience/quelles connaissances le titulaire de la fonction doit-il avoir ?*

- Expérience/connaissances requises :
  - Bonnes connaissances de la réglementation internationale et nationale en matière de traitement de données à caractère personnel ;
  - Une grande capacité de synthèse et d'analyse ;

## **2. Attitudes**

- Attitudes génériques :
  - Vous agissez avec intégrité, conformément aux valeurs de l'Autorité de protection des données, vous respectez la confidentialité, vous faites preuve d'objectivité, vous respectez les engagements et vous évitez toute forme de partialité ;
  - Vous disposez d'un sens aigu de l'organisation et travaillez bien sous pression avec des délais précis ;
  - Vous évaluez votre travail en permanence et visez continuellement une amélioration de la qualité ;
  - Vous planifiez et gérez activement votre propre croissance en fonction de vos possibilités, intérêts et en remettant en question de manière critique votre propre fonctionnement et en acquérant continuellement de nouvelles idées, compétences et connaissances ;
  
- Attitudes spécifiques à la fonction :
  - Vous aimez prendre des initiatives et vous avez l'engagement, la volonté et l'ambition d'obtenir des résultats et d'assumer la responsabilité de la justesse des actions entreprises ;
  - Vous gérez votre propre charge de travail de manière autonome, avec comme fil conducteur les mots-clés suivants : orienté résultats, discret, proactif, flexible, pragmatique et pratique ;
  - Vous aimez travailler en équipe tout en sachant travailler de manière autonome ;
  - Vous savez faire preuve d'innovation et avez un intérêt marqué pour les évolutions technologiques en rapport avec la protection de la vie privée ;
  - Vous êtes organisé(e) et aimez l'ordre et le travail minutieux ;
  - Vous avez de bonnes compétences relationnelles qui vous permettent de bien vous entendre avec les collègues ;
  - Vous êtes disposé à travailler de manière occasionnelle sur des projets à l'étranger avec des collègues internationaux